

# Améliorer le rôle des zones humides dans la gestion intégrée des ressources en eau pour des bassins-versants jumelés en Europe, Afrique et Amérique du Sud



**Financé par:** Commission Européenne FP7

**Coordination:** VITUKI (Hongrie) & SORESMA (Belgique)

**Date:** Novembre 2008 – Octobre 2011

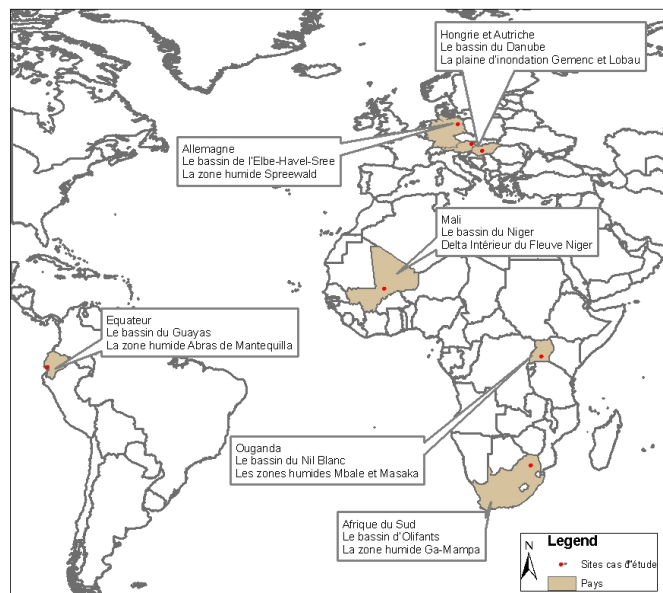
**Pays:** Mali, Ouganda, Afrique du Sud, Equateur, Allemagne, Hongrie et Autriche

**Partenaires:** VITUKI (Hongrie), SORESMA (Belgique), PIK (Allemagne), WKL (Autriche), UNESCO-IHE (Pays-Bas), WI (Mali), NWSC (Ouganda), IWMI (Afrique du Sud), ESPOL (Equateur)

**Objectifs du projet WETwin:** Mettre en valeur le rôle des zones humides dans la gestion intégrée des ressources en eau au niveau du bassin, dans le but d'améliorer ses fonctions pour les communautés tout en conservant un bon statut écologique. WETwin a pour but:

- D'améliorer les services d'eau potable et d'assainissement des zones humides
- D'améliorer les services des zones humides aux communautés tout en conservant ou améliorant en même temps leur bonne santé écologique
- D'adapter la gestion des zones humides aux changements environnementaux.

**Jumelage:** Les cas d'étude de zones humides des trois continents sont jumelés. Cela veut dire que les connaissances et l'expertise sur les zones humides et la gestion de bassins fluviaux sont échangées. En pratique, l'échange de connaissances est mis en œuvre à travers des échanges d'experts entre les partenaires et par l'implication active des décideurs politiques des cas d'étude dans des ateliers de jumelage. Localement, les parties prenantes sont activement impliquées à travers une série d'ateliers. Finalement, la mise en réseau avec des plateformes internationales sur les zones humides et les bassins fluviaux contribue aussi à l'échange global de l'expertise sur la gestion des zones humides.



Les sites des cas d'étude du projet WETwin

**Introduction:** Les zones humides fournissent d'importants services aux communautés locales (nourriture, eau potable, produits naturels, etc.). Les zones humides jouent aussi un rôle important dans la régulation et la purification de l'eau et la diffusion des maladies liées à l'eau. De plus, il est avéré que les zones humides sont sensibles aux changements d'allocation de l'eau, de charges de nutriments, d'utilisation des terres et des activités de développement économique à l'intérieur du bassin. En outre de nombreuses zones humides sont vulnérables aux changements climatiques.

Les zones humides jouent également un rôle clé dans l'approvisionnement en eau potable et un assainissement adapté. Cependant, au rythme actuel, les Objectifs du Millénaire pour le Développement concernant l'assainissement et l'eau potable ne sont pas atteints pour un demi-milliard de personnes à travers le monde. On peut s'attendre à ce que l'augmentation de la fréquence des sécheresses, de la consommation en eau et de la production d'eau usée nous éloigne davantage de ces objectifs.



VITUKI  
Kvassay Jenő u. 1.  
Budapest H-1095  
Tel. +36 (0) 12156140

Soresma nv - haecon  
Poortakkerstraat 41  
B-9051 Gent  
tel. +32 (0)9 261 63 00

Contact: Dr. István Zsuffa - istvan.zsuffa@vituki.hu  
Jan Cools - jan.cools@soresma.be  
www.wetwin.net



En dépit de la Convention de Ramsar (à l'échelle mondiale) et de Natura2000 (échelle européenne), de nombreuses zones humides souffrent d'une gestion non durable et sont menacées. Plusieurs directives existent sur la gestion durable des zones humides. Cependant, elles sont insuffisamment mises en œuvre.

En conclusion, la gestion durable des zones humides riveraines est cruciale pour le maintien des services des écosystèmes. Comme les zones humides sont des éléments clés des bassins fluviaux, la gestion de celles-ci affecte aussi les services du bassin, d'où la nécessité d'intégrer les zones humides dans la gestion des bassins fluviaux.

**Activités:** Les activités sont regroupées en paquets thématiques de travail (PTT). Le schéma des relations entre les paquets thématiques de travail est présenté ci-dessous. Le plan de travail commence par la caractérisation initiale des sites choisis pour les cas d'étude, inspirée de l'approche de la directive cadre sur l'eau de l'Union Européenne et du «chemin critique» de Ramsar. Ainsi, le statut naturel et socio-économique est évalué par PTT3, les pratiques de gestion et les arrangements institutionnels par PTT4 et les structures existantes de parties prenantes par PTT2. Sur la base d'une analyse comparée, les manques de données sont comblés. La base de données développée, est mise ensuite à la disposition des autorités des zones humides et des bassins fluviaux (PTT6).

Dans le PTT7, une boîte à outils d'aide à la décision flexible et modulaire est développée, basée sur les outils disponibles localement. Elle permet :

- De quantifier les fonctions et services des zones humides (PTT7)
- D'évaluer la vulnérabilité des zones humides aux

changements climatiques, à la croissance démographique, la production agricole et les changements relatifs à la demande en eau (PTT5).

- De quantifier l'impact des options de gestion sur les fonctions et services ciblés des zones humides (PTT8).

Etant donnée la diversité des cas d'étude, la boîte à outils est constituée d'outils de différents niveaux de complexité allant de systèmes basés sur des jugements qualitatifs d'experts à des systèmes basés sur un Système d'Information Géographique (SIG) jusqu'à des modèles numériques complexes. En vue d'appuyer les décideurs politiques sur la gestion des zones humides et des bassins fluviaux, les résultats de la boîte à outils sont traduits en indicateurs de performance et en valeurs de seuil adaptés aux politiques. Finalement, des solutions de meilleurs compromis spécifiques à chaque cas d'étude sont élaborées, en mettant l'accent sur l'équilibre entre les services d'eau potable et d'assainissement, le bon état écologique et les moyens d'existence des communautés.

Les solutions de gestion vont au-delà des options technologiques classiques et comprennent des options socio-économiques visant les moyens d'existence et d'autres qui améliorent la capacité institutionnelle. Pour faire face à la vulnérabilité face aux changements futurs, des stratégies durables d'adaptation sont également conçues, avec l'implication active des parties prenantes.

Les conclusions sont résumées en lignes directrices génériques, qui visent à être compatibles avec la Convention de Ramsar, la directive cadre sur l'eau de l'Union Européenne, les Objectifs du Millénaire pour le Développement et l'Evaluation des Ecosystèmes pour le Millénaire.



Culture de riz, Delta Intérieur du Niger

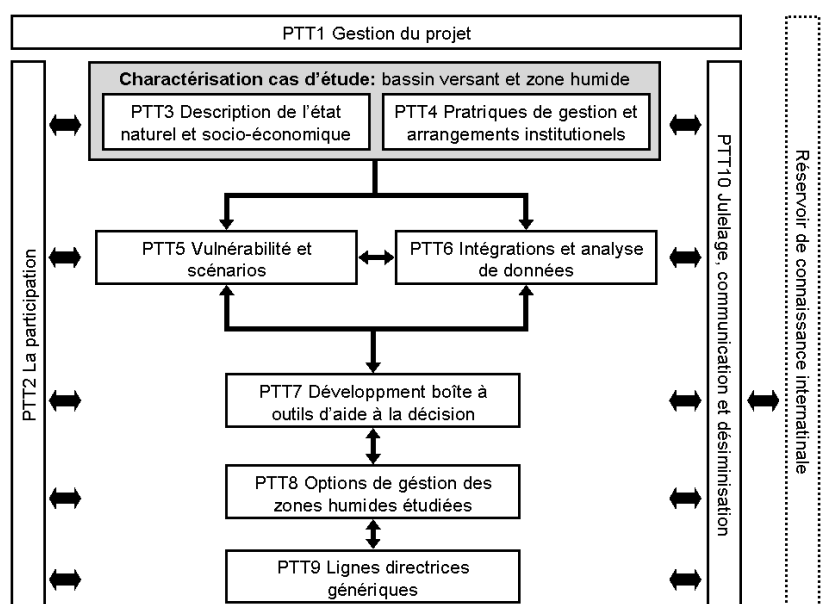


Schéma de relations entre les paquets thématiques de travail